



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe de rédaction No.3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion des 30-31 octobre 1997

GROUPE DE RÉDACTION NO.3 SUR LA DÉFINITION, LE TRAITEMENT ET LA PROTECTION DES INVESTISSEURS ET DES INVESTISSEMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT

30-31 octobre 1997

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/DG3/A(97)8].

2. Approbation du compte rendu succinct

Le Groupe approuve le compte rendu succinct de la réunion des 15-16 septembre 1997 [DAFFE/MAI/DG3/M(97)7].

3. Projet d'article sur la formulation des réserves spécifiques des pays

Le Groupe poursuit ses travaux sur le projet d'article concernant la formulation des réserves spécifiques des pays, sur la base de son dernier rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(97)14].

4. Généralisation des textes concernant les services financiers

Le Groupe poursuit son examen de la question d'une éventuelle généralisation des textes concernant les services financiers, sur la base de son dernier rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(97)14].

5. Article sur les transferts (paragraphe 4.6)

Le Groupe :

- Poursuit ses travaux sur le paragraphe 4.6 de l'article concernant les transferts, sur la base de son dernier rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(97)14] et d'une contribution d'une délégation [DAFFE/MAI/DG3/RD(97)20] ;
- Convient d'une option concernant le texte à soumettre à l'examen du Groupe de négociation.

6. Autres questions/travaux futurs

Le Groupe décide de faire rapport au Groupe de négociation sur les résultats des débats qu'il a consacrés aux points 3, 4 et 5 [ce rapport est ensuite diffusé sous la cote DAFFE/MAI/DG3(97)15].

La prochaine réunion du Groupe aura lieu le 4 décembre 1997.